



## LA RÉGLEMENTATION DE LA BLOCKCHAIN ET DES CRYPTOMONNAIES

### COMPÉTENCE PRINCIPALE VISÉE

- Définir les enjeux juridiques des applications issues de la Blockchain

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue du stage, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les enjeux juridiques liés à la régulation de la blockchain et des cryptomonnaies
- Identifier leurs applications comme valeur de preuve
- Comparer les différentes législations de la blockchain et de la cryptomonnaies dans le Monde (spécifiquement Suisse, Pays de la zone ASEAN, Malte, USA et France)
- Maîtriser la régulation de la blockchain et des cryptomonnaies ainsi que ses applications concrètes en France

### PUBLIC

- Développeurs, chefs de projets, ingénieurs, dirigeants de start-up, directeurs juridiques et toutes autres personnes susceptibles d'utiliser la blockchain et les levées de fonds en cryptomonnaies

### PRÉREQUIS

- Connaissances de base en blockchain et en cryptomonnaies

### CONTENU

#### PARTIE 1 - LES ENJEUX JURIDIQUES

- L'utilisation de la technologie Blockchain par les personnes morales
- L'utilisation de la technologie Blockchain par les personnes privées
- L'utilisation de la Blockchain et la protection des données personnelles
- La valeur de preuve d'antériorité
- La valeur de certification d'authenticité
- La valeur d'horodatage
- La qualification juridique des cryptomonnaies
- La qualification juridique du token
- Les différences juridiques entre ICO/STO

#### PARTIE 2 - LES DIFFÉRENTES RÉGLEMENTATIONS DANS LE MONDE

- La vision américaine et les recommandations de la SEC (U.S Securities and Exchange Commission)
- L'approche européenne et la régulation maltaise (Blockchain Island)
- La vision asiatique à travers quelques exemples de réglementation

#### PARTIE 3 - LA POSITION DU LÉGISLATEUR FRANÇAIS et LES RÈGLES ESSENTIELLES À CONNAÎTRE DEPUIS LA LOI PACTE

- La taxation des cryptomonnaies pour les personnes morales et les personnes physiques
- Lever des fonds via la Blockchain et les cryptomonnaies au regard du droit français
- L'obtention du visa de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) en cas d'ICO
- La rédaction d'un whitepaper selon les critères de l'AMF

### SESSIONS

L'ouverture de la session est conditionnée par un nombre minimum de participants.

### DURÉE

1 jour (7 heures)

### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateur expert du domaine intervenant dans des missions de conseil

### PARTENAIRES



Deloitte | Taj  
Legal


#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Tel : +33 (0)4 72 43 83 93

Fax : +33 (0)4 72 44 34 24

mail : [formation@insavalor.fr](mailto:formation@insavalor.fr)

Préinscription sur [formation.insavalor.fr](http://formation.insavalor.fr)

 Accueil des personnes en situation de handicap nécessitant un besoin spécifique d'accompagnement : nous contacter à l'inscription



## MOYENS ET MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentations théoriques, partages d'expériences et exemples pratiques  
Un support de cours sera remis à chacun des participants.

## ÉVALUATION ET RÉSULTATS

### Évaluation des acquis de la formation

Évaluation des acquis des apprenants réalisée en fin de formation par un questionnaire ouvert contextualisé.

### Taux de réussite

90.5% des apprenants ont acquis la compétence principale visée

Résultat obtenu pour 155 participants évalués ayant suivi une formation dans la thématique sur les 5 dernières années

### Évaluation de la satisfaction

Évaluation du ressenti des participants en fin de formation (Niveau 1 KIRKPATRICK)

### Résultats de l'évaluation

Le niveau de satisfaction globale est évalué à 4.3/5 par les participants.

Évaluations réalisées auprès des 192 participants ayant suivi une formation dans la thématique sur les 5 dernières années